



Communiqué de presse du 9 novembre 2023

## **Garantir une éducation de qualité maintenant !**

**L'association faïtière des enseignant·e·s en Suisse alémanique LCH et plusieurs sections cantonales ont présenté aujourd'hui, lors d'une conférence de presse à Berne, leur « Plan d'action pour une éducation de qualité ». Elles y exposent des mesures concrètes pour répondre à la pénurie de personnel. Les sections cantonales adapteront les propositions au contexte de leur canton et les intégreront au processus politique au moyen d'initiatives populaires et d'autres actions. Avec pour objectif que les parlements et les directions de l'instruction publique des cantons examinent vraiment ces propositions et les mettent en œuvre.**

« L'éducation est un investissement pour l'avenir de la Suisse et sa population », a déclaré aujourd'hui devant la presse et les médias la présidente de la LCH, Dagmar Rösler. Le succès économique ainsi que la stabilité démocratique de notre pays reposent sur une éducation et un enseignement de qualité accessibles au plus grand nombre. Les élèves d'aujourd'hui sont les professionnel·le·s et les citoyen·ne·s de demain. C'est la clé du succès du 'modèle de réussite' qu'est la Suisse. »

Aujourd'hui, les cantons sont toujours plus nombreux à pallier la pénurie d'enseignant·e·s en embauchant des personnes ne possédant pas de diplôme d'enseignement. Une solution d'urgence qui ne doit pas s'établir dans la durée, comme le laisse entendre le directeur de Formation Berne, Stefan Wittwer : « Enseigner aux enfants et aux jeunes est une tâche exigeante. Une formation appropriée est impérative si nous voulons garantir à nos enfants la meilleure formation possible. »

Dans les starting-blocks, la section cantonale d'Argovie (alv) est la première à lancer son initiative populaire : « Nous commencerons la collecte des signatures en janvier », explique la présidente de l'alv, Kathrin Scholl. L'initiative a pour but de faire ancrer la qualité de l'éducation en tant que mission, dans la Constitution cantonale. Nous chargeons les responsables politiques de prendre enfin les mesures concrètes qui s'imposent. »

Des initiatives populaires sont également prévues dans les cantons de Berne et Zoug. Des clarifications sont en cours dans d'autres cantons. L'association des enseignant·e·s des Grisons (LEGR) a choisi une autre voie : « Nous sommes en pleine révision de la Loi scolaire », explique son secrétaire général, Jöri Schwärzel. Pour que le canton entende nos préoccupations, nous lançons une pétition en forme de signal fort adressé au gouvernement et au parlement pour dire que la population attache de l'importance à une éducation de qualité. »

Pour remédier au manque de personnel dans les écoles, un ensemble de mesures est nécessaire. Dans son Plan d'action pour une éducation de qualité, la LCH et les associations cantonales proposent des mesures qui seront adaptées dans les différents cantons selon leur situation :

- **décharger les enseignant·e·s des tâches administratives.** Les enseignant·e·s doivent pouvoir de nouveau se concentrer sur l'enseignement ;
- **renforcer la position du·de la maître·sse de classe grâce à des ressources appropriées.** Le·la maître·sse de classe joue un rôle essentiel d'interface entre les enseignant·e·s, les élèves et les parents ;
- **plus de soutien pour l'encouragement ciblé des élèves,** en recourant par exemple à l'enseignement en équipe, à l'assistance en classe ou à des pédagogues curatif·ve·s ;
- **des classes plus petites et des cours en demi-classe organisés de manière ponctuelle.** Les enseignant·e·s pourront ainsi consacrer plus de temps à chaque enfant et verront leur charge de travail réduite ;
- **une obligation de formation pour les personnes ne possédant pas de diplôme d'enseignement.** Pour cela, il faut qu'elles puissent bénéficier du temps et du financement nécessaires pour se former ;
- **des offres plus nombreuses et plus adaptées pour les personnes qualifiées souhaitant se reconverter à l'enseignement.** Il faut notamment une solution concernant la perte de gain ainsi que des filières d'études à temps partiel ;
- **plus de places de formation pour les enseignant·e·s.** Les responsables politiques doivent créer les conditions cadres pour que les hautes écoles puissent répondre à la demande ;
- **un meilleur soutien à l'entrée de la profession.** L'accompagnement et un soutien ciblé peuvent prévenir les sorties de la profession ;
- **une harmonisation des salaires et une meilleure rémunération aux échelons inférieurs.** Les cantons où les salaires sont trop bas doivent suivre le pas, notamment aux échelons inférieurs.